



Le 5 avril 2017

Chers parents, familles et fournisseurs de soins de la communauté de l'autisme

Le 2 avril 2017 était la Journée mondiale de sensibilisation à l'autisme des Nations Unies. Le 30 mars, j'ai pris la parole à l'Assemblée législative de l'Ontario pour en souligner l'importance, et j'ai fait part de vos efforts ainsi que du travail que nous accomplissons ensemble pour améliorer les soutiens et les services destinés aux enfants et aux jeunes atteints d'autisme. Vous pouvez lire ma déclaration à ontario.ca/journeedelautisme.

J'ai rencontré des parents de partout dans la province et je poursuivrai la sensibilisation à cet égard. J'ai également reçu de la part d'un grand nombre d'entre vous des lettres, des courriels, des appels et des messages dans les médias sociaux. J'aimerais vous remercier d'avoir pris le temps, malgré vos horaires chargés, de me faire part de vos idées, expériences, inquiétudes et suggestions. Ce gouvernement reconnaît et partage votre engagement inébranlable envers vos enfants et la communauté de l'autisme.

Je tiens à ce que vous sachiez que nous sommes à l'écoute et que je suis conscient de la patience dont vous faites preuve et des inquiétudes que vous avez. Ce sont vos enfants, et vous voulez qu'ils disposent des meilleurs soutiens et services possibles. Je vous entends et je sais à quel point une qualité supérieure, des services souples, des choix en matière de soins axés sur la famille et un financement direct sont importants pour vous et vos enfants.

Nous mettons au point un nouveau programme sur l'autisme en nous fondant sur les conseils de familles, d'intervenants et d'experts. Un plus grand nombre d'enfants que jamais auparavant profiteront de ce programme. Nous transformons la façon dont nous offrons les services destinés aux enfants atteints d'autisme et à leurs familles, et sommes déterminés à soutenir les familles de manière à ce que les enfants et les jeunes fassent la transition vers le nouveau programme avec le moins d'interruptions que possible. Durant la mise en œuvre du changement, nous œuvrerons pour veiller à assurer un service continu pour les enfants et les jeunes. Alors que nous entamons la mise en œuvre du nouveau Programme ontarien des services en matière d'autisme ce printemps, j'ai une vision claire pour les familles. Elle consiste en des services coordonnés axés sur la famille et adaptés aux besoins, aux forces, aux objectifs et aux aptitudes particuliers de vos enfants et de vos jeunes. Les changements que nous mettons en œuvre en juin constituent la première étape du processus qui mène à la réalisation de cette vision. Voici quelques-uns des changements prévus :

- Amélioration de l'accès aux services destinés aux personnes atteintes d'autisme, de sorte que les familles n'aient désormais plus besoin de présenter des demandes distinctes pour deux programmes différents ou de recevoir plusieurs évaluations ou plans de service. Il y aura dans chaque région un guichet unique d'accès aux services destinés aux personnes atteintes d'autisme;
- Hausse du nombre d'espaces de traitement disponibles pour veiller à ce que les enfants et les jeunes atteints d'autisme puissent recevoir plus tôt les services dont ils ont besoin;
- Élargissement de l'éventail de services afin que les enfants de tous âges puissent recevoir les services qui répondent à leurs besoins particuliers.

J'ai entendu les familles dire à quel point il est important d'avoir des choix. Dans le nouveau Programme ontarien des services en matière d'autisme, une option de financement direct sera offerte à toutes les familles qui la désirent. Nous nous donnons comme priorité une transition en douceur des familles vers le nouveau Programme ontarien des services en matière d'autisme. Et je tiens à assurer les familles qu'à partir du mois de juin, le financement direct actuel sera maintenu pendant la période de transition jusqu'à ce qu'une place devienne disponible pour un enfant dans le nouveau programme.

Au cours de la dernière année, nous avons réalisé ensemble des progrès importants. Le printemps dernier, après avoir entendu vos appels réfléchis à l'amélioration des services, nous avons annoncé un investissement sans précédent de 500 millions \$ dans les soutiens et les services offerts aux personnes atteintes d'autisme, qui permettra de créer 16 000 nouvelles places sur cinq ans afin qu'un plus grand nombre d'enfants et de jeunes atteints d'autisme puissent recevoir plus tôt les services dont ils ont besoin.

Nous avons également établi cinq carrefours de diagnostic pour améliorer l'accès aux évaluations diagnostiques pour que les enfants puissent commencer à accéder à des services le plus rapidement possible. Ces carrefours viennent compléter les services de diagnostic déjà en place, et mèneront à 2 000 évaluations diagnostiques de plus d'ici mars 2018.

Je suis heureux de vous informer que les temps d'attente diminuent systématiquement, car les délais d'attente moyens pour des services d'intervention comportementale intensive (ICI) ont été réduits de plus de 23 %. À la fin de l'année dernière, plus de 10 000 enfants et jeunes atteints du trouble du spectre de l'autisme avaient reçu des services et soutiens fondés sur l'intervention comportementale intensive ou sur l'analyse appliquée du comportement en Ontario, et nous œuvrons pour faire en sorte que tous les enfants obtiennent des services plus tôt.

Nous savons également qu'une intervention précoce est essentielle pour les jeunes enfants qui affichent des signes avant-coureurs d'autisme. C'est pourquoi nous investissons dans l'amélioration de la disponibilité de services d'intervention précoce antérieurs à un diagnostic qui sont fondés sur des données probantes en Ontario pour les nourrissons et les tout-petits dont le développement soulève des inquiétudes et qui affichent possiblement des signes avant-coureurs d'autisme. Nous avons lancé quatre projets pilotes de jeu d'intervention précoce en février 2017, et nous prévoyons que plus de 400 enfants recevront des services dans le cadre de ces projets pilotes au cours des trois prochaines années.

Je veux que vous sachiez que le Comité d'experts cliniciens a consulté des cliniciens, des familles et d'autres experts pour formuler des recommandations éclairées sur la façon dont les décisions cliniques seront prises dans le cadre du nouveau programme. Je tiens également à vous faire savoir que le Comité consultatif du Programme ontarien des services en matière d'autisme, composé de parents, de fournisseurs de services, d'éducatrices et éducateurs ainsi que d'autres experts, a à cœur le processus de conception du programme et se réunit régulièrement pour donner des conseils. J'attends ses prochaines recommandations, qui aideront à définir la voie à suivre. Nous sommes tous déterminés à garantir une transition en douceur et responsable vers le nouveau programme à compter de juin et tout au long de sa mise en œuvre intégrale en 2018.

Au cours de l'année prochaine, nous continuerons de travailler ensemble sur la mise en œuvre du nouveau Programme ontarien des services en matière d'autisme. Vos conseils, ainsi que les conseils des comités, des familles et des fournisseurs de services, nous aideront à atteindre notre objectif global, qui est de créer un accès amélioré aux services et d'offrir plus de soutiens aux familles et un plus grand nombre d'espaces de traitement pour répondre à tous les besoins des enfants et des jeunes de tous âges vivant avec l'autisme.

Depuis que je suis ministre des Services à l'enfance et à la jeunesse, j'ai vu combien d'entre vous ont consacré du temps précieux, ainsi que de l'énergie et des ressources précieuses, pour faire en sorte que vos enfants obtiennent du soutien et se fassent entendre. En tant que ministre et parent, je vous suis reconnaissant de votre dévouement au nom de vos enfants et de vos efforts pour défendre leurs droits. Rien n'est plus important pour moi et pour notre gouvernement que de répondre aux besoins des enfants de la province afin qu'ils puissent grandir, apprendre et réaliser leur plein potentiel. Je sais que vous voulez et devez être informés de nos progrès pour le bien-être de vos enfants. Nous souscrivons pleinement à la transparence et vous tiendrons au courant à chaque étape de ce cheminement.

L'investissement de l'Ontario dans les soutiens en matière d'autisme est sans précédent, mais ce n'est que le début. Nous sommes déterminés à faire des progrès ensemble. J'attends avec impatience de poursuivre le travail avec vous pendant que nous commençons à faire passer les enfants vers le nouveau Programme ontarien des services en matière d'autisme en juin. Le gouvernement actuel et mon ministère sont déterminés à travailler ensemble avec les familles. Aux parents que je n'ai pas encore eu l'occasion de rencontrer : j'ai hâte de vous inclure, vous et vos expériences, dans cette conversation à l'avenir.

Si vous avez besoin de plus amples renseignements à propos de la transition vers le nouveau Programme ontarien des services en matière d'autisme, veuillez visiter ontario.ca/autisme ou appeler au 1 888 284-8340.

Cordialement,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michael Coteau', with a long horizontal flourish extending to the right.

Michael Coteau
Ministre